



ASSURANCE VEHICULE  
PERSONNEL

**DEMANDE DE SOUSCRIPTION**

Cette assurance permet de couvrir les véhicules des bénévoles du club, durant les trajets effectués **pour le compte du club** (covoiturage, réunions, organisation de manifestations, stages, transport de bouteilles.. ).

En cas d'accident , c'est alors le contrat du club qui prend en charge l'accident, et non l'assurance du propriétaire, ce dernier garde donc son coefficient bonus intact et ne subit pas d'augmentation **de prime**. De plus **le transport des** bouteilles d'oxygène et d'air comprimé est couvert dans ce contrat ce qui n'est pas toujours le cas dans les contrats classiques. (en pièce joint plus de détail)

Le coût de cette assurance est de 10€ par véhicules le club se propose de prendre en charge pour les adhérents qui le souhaitent 50% du prix de cette prime d'assurance.

BENEVOLE	VEHICULE 1	VEHICULE 2
NOM – PRENOM :		
DATE NAISSANCE :		
DATE PERMIS :		
ADRESSE :		
MAIL :		
FONCTION :		
<b>VEHICULE</b>		
MARQUE -MODELE - PUISSANCE		
IMMATRICULATION		
DATE MISE EN CIRCULATION		
DATE OBTENTION CARTE GRISE		
REMORQUE (POIDS)		
COMPAGNIE ASSURANCE - NUMERO CONTRAT		